



BUREAU DE COMMUNAUTÉ
Séance du 7 juin 2019 à 17 heures,
Au siège de GRAND LAC

Présents :

AIX-LES-BAINS	Dominique DORD	
AIX-LES-BAINS	Renaud BERETTI	
AIX-LES-BAINS	Michel FRUGIER	
AIX-LES-BAINS	Corinne CASANOVA	
BOURDEAU	Jean-Marc DRIVET	
LE BOURGET DU LAC	Marie-Pierre FRANCOIS	
BRISON SAINT INNOCENT	Jean-Claude CROZE	
CHINDRIEUX	Marie-Claire BARBIER	
CONJUX	Claude SAVIGNAC	
DRUMETTAZ-CLARAFOND	Nicolas JACQUIER	Arrivé après la 1 ^{ère} délibération
ENTRELACS	Bernard MARIN	Départ avant la 1 ^{ère} délibération
MERY	Eudes BOUVIER	
LE MONTCEL	Jean-Christophe EICHENLAUB	
MOUXY	Gabrielle KOEHREN	Départ après la 4 ^{ème} délibération
PUGNY-CHATENOD	Jean-Guy MASSONNAT	
SAINT OFFENGE	Bernard GELLOZ	
SERRIERES-EN-CHAUTAGNE	Denise DE MARCH	
TRESSERVE	Jean-Claude LOISEAU	
TREVIGNIN	Gérard GONTHIER	
VIONS	Jean-Pierre SAVIOZ-FOUILLET	
VIVIERS-DU-LAC	Robert AGUETTAZ	Pouvoir de Robert CLERC

Absents excusés :

GRESY-SUR-AIX	Robert CLERC
RUFFIEUX	Olivier ROGNARD
SAINT OURS	Christian REBELLE
SAINT PIERRE DE CURTILLE	Sylvie L'HEVEDER

Autres présents non votants :

Pauline PALLUD	POLITEIA
Christophe DERIPPE	ENTRELACS
Frédéric GIMOND	Directeur Général des services
Laurent LAVAISSIERE	Directeur Général Adjoint des services
Véronique MERMOUD	Directrice du pôle Aménagement
Christophe PIRAT	Directeur des services à la population
Christophe TOUZEAU	Directeur du pôle Eau
Fabien DIDIER	Directeur des Ressources Humaines
Estelle COSTA de BEAUREGARD	Responsable juridique/Assemblées
Matilde HABOUZIT	Responsable du pilotage de la performance

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 29 mai 2019 à laquelle était joint un dossier de travail comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 12 projets de délibérations. Le quorum est atteint : la séance est ouverte avec 19 présents, et 20 votants.

MARCHÉS PUBLICS

Marché n°2019-21 : Réaménagement du port et de la plage de Conjux - Attribution

Monsieur le Président présente l'objet du marché qui porte sur des travaux d'aménagement du port et de la plage de Conjux.

La consultation est décomposée de la manière suivante :

- Lot 01 : Infrastructures portuaires.
- Lot 02 : Réseaux eau potable, assainissement, éclairage public, basse tension et téléphone.
- Lot 03 : Voirie.
- Lot 04 : Aménagements paysagers.

Monsieur le Président rappelle que ces travaux sont réalisés selon une convention de groupement de commandes tripartite entre la Commune de Conjux, Grand Lac et le Syndicat Départemental d'Energie de la Savoie (SDES)

La consultation a été menée selon une procédure adaptée ouverte. Les critères d'analyse des offres sont les suivants :

- 50% prix,
- 50% valeur technique appréciée selon le contenu du mémoire.

Après analyse des offres, la Commission des procédures adaptées, réunie le 27 mai 2019, propose d'attribuer les travaux GRAND LAC pour un total de 1 640 990.21 €HT selon la répartition qui suit :

- Lot 01 : Groupement MAURO, DFC BATTAGE et FONTAINE pour un montant de 762 422.25 € HT. (Offre de base)

Par ailleurs, il est également proposé de retenir les options 1 et 3 :

- o Option 1 : Couronnement des palplanches pour un montant de 89 100 € HT, Cette option permet de recouvrir les anciennes palplanches ainsi que celles qui seront battues dans le cadre du projet d'extension du port. La plus-value technique et esthétique a été estimée déterminante dans le cadre de la réalisation des travaux car elle permet d'unifier l'extension du port avec l'existant.
 - o Option 3 : Ponton et passerelle pour un montant de 45 650 € HT. L'extension portuaire trouve sa justification par la mise en place d'un élément de ponton supplémentaire. Ce ponton supplémentaire va permettre de réorganiser le plan de mouillage du port qui aujourd'hui pose des difficultés de gestion.
- Lot 02 : Groupement EIFFAGE, MAURO, FONTAINE pour un montant de 344 451,91 €HT
 - Lot 03 : Groupement EIFFAGE, MAURO, FONTAINE pour un montant de 66 237 €HT
 - Lot 04 : Groupement BERGER JARDINS/SOLS SAVOIE pour un montant de 333 129.05 €HT.

Les délais du marché permettront un démarrage des travaux au 14 octobre 2019 pour une fin de travaux au plus tard le 30 mars 2020.

Pour une complète information de l'Assemblée, Monsieur le Président précise que toutes les pièces relatives à l'attribution de ce marché sont à sa disposition auprès du service marché.

Les crédits pour l'exercice 2019 sont inscrits au budget PORT, section investissement, opération CONJUX.

Monsieur le Président précise que pour cette opération, des subventions sont attendues pour un montant de 428 215 € HT. Ces subventions se répartissent entre l'état et la DETR, la Région et le Département.

Le Bureau de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- APPROUVE l'attribution du marché n°2019-21 telle que présentée et selon la répartition qui suit :
 - o Lot 01 : Groupement MAURO, DFC BATTAGE et FONTAINE,
 - o Lot 02 : Groupement EIFFAGE, MAURO, FONTAINE,
 - o Lot 03 : Groupement EIFFAGE, MAURO, FONTAINE,
 - o Lot 04 : Groupement BERGER JARDINS, SOLS SAVOIE
- AUTORISE Monsieur le Président à signer le marché 2019/21 présenté et tous les actes nécessaires à son exécution.

Aix-les-Bains, le 7 juin 2019

Le Président,
Dominique DORD



- Délégués en exercice : 32
- Présents : 19
- Votants : 20
- Pour : 19
- Contre : 0
- Abstentions : 1
- Blancs : 0

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Marché n.2019-21 : Réaménagement du port et de la plage de Conjux - Attribution

Date de transmission de l'acte : 13/06/2019

Date de réception de l'accusé de réception : 13/06/2019

Numéro de l'acte : d2884 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20190607-d2884-DE

Date de décision : 07/06/2019

Acte transmis par : Estelle COSTA DE BEAUREGARD

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte :

1. Commande Publique

1.1. Marchés publics

1.1.1. Délibérations

1.1.1.2. Délibérations adoptées au début ou en fin de procédure pour autoriser la signature du marché (procédures formalisées)